

[Traduction]

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, nous voulons très brièvement remercier le ministre des Finances (M. Sharp) de sa communication de cet après-midi. Il y a à peine quelques jours, le chef de notre parti et moi-même lui posions des questions à ce sujet. Les journaux ont annoncé que certaines grandes sociétés américaines cherchaient à vendre des émissions de titres à l'extérieur des États-Unis, et il s'agissait de chiffres assez importants. Si elles avaient pénétré sur notre marché de capitaux, pour réunir les fonds nécessaires à leurs transactions internationales, les choses seraient devenues très compliquées pour un marché de capitaux de l'importance du nôtre.

• (2.50 p.m.)

Nous ne pouvons savoir, monsieur l'Orateur, de prime abord, quels seront les principes directeurs du Canada dans la recommandation ou la demande faite par le ministre des Finances aux banques et aux autres établissements de crédit. Cependant, après que nous aurons le temps d'étudier les divers paragraphes de sa déclaration, nous serons peut-être mieux renseignés.

Nous approuvons la partie de la déclaration du ministre des Finances dans laquelle il dit que le gouvernement et les municipalités se proposent d'étendre leurs services en fonction de notre essor économique. On ne peut s'empêcher de remarquer que les exigences de ces objectifs, au Canada, et les emprunts aux États-Unis ont passé de 15 millions qu'ils étaient pendant les deux premiers mois de 1965 à \$172,880,000 pendant les deux premiers mois de 1966, ce qui prouve qu'il y a cette année une recrudescence de la demande de fonds de la part des gouvernements municipaux.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, nous aimerions redire très brièvement au ministre des Finances que c'est une raison suffisante pour qu'il prenne des mesures afin de donner plus d'envergure à la Caisse d'expansion municipale, et même d'instituer une banque d'expansion municipale, car il existe suffisamment de preuves que cela s'impose au Canada. Nous n'aimerions pas que les gouvernements municipaux, les commissions scolaires et autres organismes manquent de fonds ou que les taux d'intérêt augmentent. Nous aimerions que l'expansion dont j'ai parlé se produise au Canada.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA POLLUTION DES EAUX DES GRANDS LACS —ENTRETIENS AVEC LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur,

le 8 mars, l'honorable député de Kamloops (M. Fulton) m'a demandé de faire une déclaration au sujet des discussions tenues à Washington les 4 et 5 mars au sujet du problème urgent de la pollution des eaux des Grands lacs et au sujet des répercussions d'une loi adoptée par le Congrès américain et qui autorise une étude sur les eaux tribulaires des Grands lacs. Je me suis engagé à faire pareille déclaration dans un avenir rapproché.

J'aimerais dire d'abord que le sous-secrétaire et des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur des États-Unis ont assisté aux réunions conjointes et ont pris part de façon très constructive aux discussions sur les questions mentionnées. En outre, les fonctionnaires qui m'accompagnaient et moi avons été invités à visiter le ministère de l'Intérieur et nous avons saisi l'occasion qui nous était offerte. De bonnes relations de travail existent depuis quelque temps déjà entre les experts et les spécialistes des deux pays qui échangent librement opinions et renseignements pertinents. Au cours de ma visite, nous avons pu revoir en particulier certaines questions relatives aux communications et à la liaison.

Dans le communiqué émis à la fin de la réunion ministérielle, les représentants des deux gouvernements ont admis les graves implications du récent rapport provisoire de la Commission conjointe internationale sur la pollution dans les deux Grands lacs mentionnés. En outre, les deux parties ont confirmé l'importance de coordonner les études sur l'ensemble du problème et d'appuyer le programme d'enquête et de recherche. On a dûment noté qu'il était urgent d'enrayer l'accès vers les lacs de certaines matières de pollution.

Qu'on me permette de dire en passant que des modifications de structure ont été effectuées récemment dans les deux pays pour que les gouvernements fédéraux puissent jouer un rôle plus efficace dans le domaine de la pollution des eaux. Nous tirerons sûrement profit des explications qui nous ont été données à Washington sur la *Water Quality Act* de 1965 et sur les mesures administratives que prennent actuellement les États-Unis. Nos amis américains ont manifesté un vif intérêt au sujet du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources que le Canada se propose de créer et qui sera chargé de coordonner les efforts dans le domaine de la pollution des eaux.

Puis-je ajouter, pour la gouverne des députés, que le conseil consultatif de la Commission conjointe internationale prévoit une étude en trois étapes de la pollution des Grands lacs.